



Commune de **MEROUX-MOVAL**

ACCUEIL DE LOISIRS **Avril 2024** – 3/10 ans

FICHE D'INSCRIPTION ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement

M.Mme

Adresse

Tél

NOM et Prénom de votre enfant :

Age révolu :ans

Tarifs forfaitaires, accueils compris Tarif dégressif à partir de deux enfants.

	Tarif	T1 <= 700 Mervais(e)	T2 700<QF<1600 Mervais(e)	T3 >= 1600 Mervais(e)	Extérieurs
Accueil du matin 8h/9h		1.15 €	1.38 €	1.55 €	1.73 €
1/2 journée sans repas	W	5.58 €	5.75 €	6.33 €	7.48 €
Dés 2 enfants		5.00 €	5.18 €	5.41€	6.67 €
1/2 journée avec repas	X	10.93 €	11.50 €	12.08 €	14.38 €
Dés 2 enfants		10.35 €	10.93 €	11.50 €	13.80 €
Journée complète sans repas	H	10.93 €	11.50 €	12.08 €	14.38 €
Dés 2 enfants		10.35 €	10.93 €	11.50 €	13.80 €
Journée complète avec repas	U	14.95 €	15.53 €	16.10 €	19.44 €
Dés 2 enfants		14.38 €	14.95 €	15.53 €	18.86€
Accueil du soir 17h/17h30		0.90 €	1.02 €	1.20 €	1.38 €
Sont considérées comme 1/2 journée les matins: 9h/12h; AM: 14h/17h					
Sortie Cigoland	V	28.18 €	28.75 €	29.33€	43.13 €

Les jours avec sortie : pique-nique à fournir.

Personne à prévenir en cas d'accident : 



L'enfant sera récupéré à la sortie par :

Respect des horaires : Le personnel communal n'est pas habilité à assurer l'accueil des enfants en dehors des heures d'ouverture et les familles doivent respecter scrupuleusement ces horaires.

J'autorise le secrétariat à consulter le site de la CAF pour me faire profiter d'un tarif en fonction du quotient familial OUI NON

Si OUI Numéro allocataire CAF (obligatoire).....

Vous pouvez avoir reçu de votre caisse d'allocations familiales, une feuille intitulée « ATL », (« A Tous Loisirs » anciennement appelée « Aide aux Temps Libre »). N'oubliez pas de la remplir et de nous la fournir. Vous pouvez avoir droit à une participation financière de leur part. Celle-ci sera directement déduite de votre facture.

FAITES VOTRE CHOIX

	Accueil du matin 8h à 9h	Animation Matin 9h à 12h	Repas 12h à 14 h	Animation A-M 14h à 17h	Accueil du soir 17h à 17h30
Lundi 15/04					
Mardi 16/04					
Mercredi 17/04		Sortie « Cigoland » ○			
Jeudi 18/04					
Vendredi 19/04					

Je soussigné(e)..... père, mère, tuteur de (nom et prénom de l'enfant) autorise l'équipe d'animation à faire pratiquer toutes les interventions médicales et chirurgicales d'urgence en cas de besoin immédiat selon les prescriptions du corps médical consulté.

Je m'engage par ailleurs à rembourser le montant des frais médicaux.

Problème(s) de santé de l'enfant (allergies, asthme, ...).

OBSERVATIONS :

SIGNATURE